

**ES 2006 : Enquête auprès des établissements et services  
 pour enfants et adultes handicapés  
 au 31 décembre 2006**

Numéro FINESS : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**Activité du CMPP ou du CAMSP en 2006**

Nombre de jours d'ouverture en 2006 : |\_|\_|\_|

File active en 2006 (Nombre de patients reçus au moins une fois en 2006) : |\_|\_|\_|\_|

Nombre de patients venus la 1ère fois en 2006 : |\_|\_|\_|\_|

Activité réalisée en séances y compris non facturables : |\_|\_|\_|\_|

Activité réalisée en forfaits facturables (pour les CMPP uniquement) : |\_|\_|\_|\_|

Nombre de rendez-vous donnés : |\_|\_|\_|\_|

Nombre de rendez-vous honorés : |\_|\_|\_|\_|

**Liste d'attente du CMPP ou du CAMSP en 2006**

Nombre de patients en attente de 1er rendez-vous : |\_|\_|\_|\_|

Délai moyen d'attente pour le 1er rendez-vous (en mois) : |\_|\_|,|\_|

Nombre de patients en attente de traitement : |\_|\_|\_|\_|

Délai moyen d'attente pour débuter le traitement (en mois) : |\_|\_|,|\_|

**Personnel du CMPP ou du CAMSP en fonction au 31 décembre 2006 (y compris personnel mis à disposition)**

Effectif total du personnel (nombre de personnes exerçant une activité dans le centre) : |\_|\_|\_|\_|

**Si vous ne pouvez pas remplir la fiche 3, il faut remplir le cadre ci-dessous :**

**Effectif du personnel en équivalent temps plein (ETP) :** |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|

**Détailler cet effectif par fonction principale exercée (se référer à la nomenclature présentée sur le rabat de la fiche 3) :**

Personnel de direction, de gestion, d'administration et des services généraux (I et II de la nomenclature) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|

Personnel d'encadrement sanitaire et social (III de la nomenclature) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|

Personnel médical et paramédical, psychologues (y compris d'encadrement) (V et VI de la nomenclature) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|

Dont :

- Médecins y compris les psychiatres (codes 51 à 55) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|
- Psychologues (code 56) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|
- Orthophonistes (code 62) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|
- Psychomotriciens, rééducateurs en psychomotricité (code 65) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|
- Masseurs kinésithérapeutes (code 60) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|

Personnel éducatif, pédagogique et social (y compris d'encadrement) : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|

Autre personnel : |\_|\_|\_|\_|,|\_|\_|\_|

Convention collective appliquée (se référer à la nomenclature présentée sur le rabat) : |\_|\_|

**Patients reçus au moins une fois par le CMPP ou le CAMSP au cours de l'année 2006**

Agrément (tranche d'âge des patients reçus) :

Âge minimal des patients : |\_|\_|

Âge maximal des patients : |\_|\_|

**Répartition par âge et par sexe des patients reçus :**

	Classes d'âges	Sexe	
		Masculin	Féminin
<b>Pour les CAMSP</b>	Moins d'un an	_ _ _	_ _ _
	1 an	_ _ _	_ _ _
	2 ans	_ _ _	_ _ _
	3 ans	_ _ _	_ _ _
	4 ans	_ _ _	_ _ _
	5 ans	_ _ _	_ _ _
<b>Pour les CMPP</b>	de 6 à 11 ans inclus	_ _ _	_ _ _
	de 12 à 15 ans inclus	_ _ _	_ _ _
	de 16 à 18 ans inclus	_ _ _	_ _ _
	de 19 à 25 ans inclus	_ _ _	_ _ _
	plus de 25 ans	_ _ _	_ _ _
<b>Ensemble des patients (tous âges)</b>		_ _ _	_ _ _

**Origine géographique des patients :**

**Nombre de patients originaires :**

du département d'implantation du centre : |\_|\_|\_|\_|

d'un autre département : |\_|\_|\_|\_|

Inconnu : |\_|\_|\_|\_|

**Nombre de patients originaires de :**

la commune d'implantation du centre : |\_|\_|\_|\_|

une commune limitrophe : |\_|\_|\_|\_|

une commune non limitrophe : |\_|\_|\_|\_|

Inconnu : |\_|\_|\_|\_|

**Nombre de patients orientés vers le centre par :**

l'Education Nationale (médecin scolaire, enseignant ...) : |\_|\_|\_|\_|

un praticien libéral : |\_|\_|\_|\_|

un centre de soins : |\_|\_|\_|\_|

des parents, des amis, des voisins ... : |\_|\_|\_|\_|

la crèche : |\_|\_|\_|\_|

la PMI : |\_|\_|\_|\_|

un service social : |\_|\_|\_|\_|

un CMPP : |\_|\_|\_|\_|

un CAMSP : |\_|\_|\_|\_|

un CMP : |\_|\_|\_|\_|

un hôpital : |\_|\_|\_|\_|

autre : |\_|\_|\_|\_|

## DÉFINITIONS

**Nombre de jours d'ouverture en 2006 :**

Indiquer le nombre de jours où le centre a été ouvert en 2006 qu'il ait ou non reçu des patients

**File active en 2006** (Nombre de patients reçus au moins une fois en 2006)

Indiquer le nombre de patients **différents** reçus au moins une fois au cours de l'année 2006

**Nombre de patients venus la 1ère fois en 2006 :**

Indiquer uniquement les patients effectivement reçus par le centre en 2006 pour la première fois.

Les patients en attente de rendez vous ne doivent pas être comptabilisés.

**Activité réalisée en séances y compris non facturables :**

Indiquer tous les rendez-vous honorés par les patients y compris les non-facturables (double Prise en charge le même jour, gratuité ...).

**Nombre de rendez-vous honorés :**

Indiquer le nombre de rendez-vous fixés en 2006 auxquels les patients se sont effectivement rendus

**Nombre de patients en attente de 1er rendez-vous :**

Indiquer le nombre de patients mis en liste d'attente après le 1er contact et non encore reçus, même si le 1er rendez-vous a été donné.

**Nombre de patients en attente de traitement :**

Indiquer le nombre de patients en attente de traitement après consultations, bilans et synthèse.

**Effectif total du personnel :**

Indiquer le nombre de personnes exerçant une activité dans le centre y compris les personnels mis à disposition.

Le personnel mis à disposition (par l'Education Nationale ou une collectivité territoriale par exemple) seront également comptabilisés.

**Effectif du personnel en équivalent temps plein (ETP) :**

Si un personnel - directeur administratif par exemple - exerce son activité sur plusieurs centres, son ETP sera réparti entre ces différents centres.

**Convention collective appliquée :**

CODE	FONCTION PUBLIQUE OU CONVENTION
<b>I. FONCTION PUBLIQUE</b>	
01	Titre IV de la fonction publique hospitalière (y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)
02	Titre III de la fonction publique territoriale (département ou commune, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)
03	Titre II (fonctionnaires de l'Etat, y compris les stagiaires, contractuels, vacataires, auxiliaires)
<b>II. CONVENTIONS COLLECTIVES</b>	
04	Convention collective nationale de 1951
05	Convention collective nationale de 1965
06	Convention collective nationale de 1966
07	Convention collective de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)
08	Syndicat général des organismes sanitaires et sociaux à but non lucratif (accord SOP)
09	Convention Croix-Rouge
10	Autre convention collective
<b>III. AUTRE</b>	
11	Accord d'établissement
12	Pas d'accord d'établissement ni de convention collective
13	Congréganistes non salariés